

L'adressage, en voie de finalisation.

De quoi s'agit-il ?

L'adressage a consisté, avec l'avis des habitants, à **nommer les rues** et les différentes voies de la commune. Ces dénominations ont été adoptées par le dernier conseil municipal à l'unanimité.

Cela aura consisté également à **attribuer un numéro** à toutes les habitations existantes en collaboration avec les services géographiques de la communauté d'agglomération qui ont associé chaque numéro à des coordonnées GPS .

À quoi ça sert ?

L'adressage servira avant tout à préciser votre localisation pour plusieurs services :

- les secours d'urgences
- les soins et services à domicile
- la distribution du courrier et les livraisons
- le déploiement de la fibre prochainement

Comment la mise en place se déroulera-t-elle ?

Le conseil municipal a validé le choix de l'entreprise ALEC-Signalisation pour la réalisation*, en matériaux composites, des panneaux des rues, des voies et celle des plaques numérotées.

Un exemplaire de panneau nous a été livré afin de nous permettre d'apprécier le matériel en réalité.

La livraison de l'ensemble des panneaux nous est promise pour la mi-mai au plus tard.

1/ Dès la livraison, les employés municipaux poseront les panneaux de rues et de voies dans le village, les hameaux et les campagnes.

2/ Tous les propriétaires recevront par la suite la ou les plaques numérotées correspondant à leur habitation avec une notice explicative pour la pose et les éventuelles démarches à entreprendre concernant ce nouvel adressage auprès des services compétents.

* Le montant de la commande (116 panneaux de voie + 23 plaques de rue + 406 numéros) s'élève à 5916 € HT. Il faut aussi envisager l'achat de 116 brides de fixation (2,60 € HT) et peut être de quelques poteaux si le stock dont dispose la mairie s'avère insuffisant (L = 3 mètres/ acier galvanisé / 80 X 40 / 23,50 € HT l'unité) .



Olivier Glinkowski



Des travaux à St Corneille.

Des pigeons avaient pris la mauvaise habitude de pénétrer dans le clocher, d'y passer la nuit en y déposant des souillures. Aussi, des grilles ont été placées de manière à leur interdire tout accès à l'intérieur.

Par ailleurs, une rambarde a été ajoutée pour sécuriser la montée vers l'horloge et le tableau électrique de la sonnerie qui n'était plus aux normes a été changé. Ces travaux ont été réalisés, en partie en « rappel », par des employés de l'entreprise Bodet Campanaire.

Des travaux place du Petit St Roch.

Afin d'éviter tout stationnement le long de la place du Petit St Roch, des grosses pierres étaient posées au sol.

Celles-ci alourdissaient le travail de tonte. De plus, elles représentaient un danger potentiel engageant la responsabilité de la Mairie.

Ces pierres ont été dernièrement remplacées par une succession de barrières.

Chacune est amovible de manière à permettre l'accès de matériels sur la place lors de l'organisation de festivités.

Ces barrières ont été réalisées par Olivier, employé municipal, qui dispose de compétences en soudure. D'ailleurs, c'est lui qui sera chargé de construire la rambarde et la tonnelle qui agrémentera bientôt l'accès à la salle polyvalente.



Des arbres

Dans le cadre d'une action contribuant à équilibrer son bilan « carbone », la SPIE (Société Parisienne pour l'Industrie Électrique) a offert des arbres à planter aux collectivités qui en faisaient la demande. La commune s'est portée candidate et c'est ainsi que 10 arbres ont été plantés dernièrement sur la commune: 4 tilleuls sur le parking de l'église Ste Catherine, 1 chêne vert à côté de l'école en remplacement de l'Arbre de la laïcité qui avait été planté autrefois et qui avait souffert, 1 autre chêne vert sur les Lices, et, en bordure de l'ancien terrain de football, 2 alisiers, 1 érable champêtre et un tilleul. A la livraison, ces arbres ont paru bien jeunes, mais n'est-ce pas une condition optimale pour leur reprise ?



Les bénévoles de l'association Ste Catherine-les Gibilis .

Déchets verts

D'une manière générale, sur l'ensemble de la commune, les particuliers qui ont des déchets végétaux qu'ils ne peuvent pas composter* ou broyer doivent les apporter à l'une des déchetteries du secteur:

Salvagnac: mercredi 14 h / 18 h , vendredi 9 h / 12 h et 14 h / 18 h , samedi 9 h / 12 h

Castenau: mercredi 9 h / 12 h , jeudi 9 h / 12 h et 14 h / 18 h , samedi 14 h / 18 h

ou à celle de Gaillac, ouverte toute la journée (9 h / 12 h et 14 h / 17 h 50), du lundi au samedi.

Concernant le village, et pour des quantités raisonnables, une remorque est placée en bordure de la place du Château dans laquelle ces déchets peuvent être déposés. Les employés municipaux la vident régulièrement. Un réceptacle est mis à disposition, sur cette remorque, pour recueillir les cendres froides.

*La communauté d'agglomération propose à l'achat des composteurs de 320 L au prix de 15 € et qui peuvent être retirés à Puycelsi (prendre RV en Mairie après enregistrement à l'agglomération). Voir sur gaillac-graulhet.fr , rubrique « environnement ».

Un nouveau tracteur tondeuse

Cyril Fenouillet

A l'expérience, la machine précédente n'étant pas adaptée aux terrains qu'il s'agit d'entretenir régulièrement notamment lorsqu'ils sont pentus, la commune a procédé à son remplacement. Le nouveau modèle, certainement plus pratique, est une tondeuse autoportée, modèle KUBOTA Z122R, d'un prix initial de 4790 €. Compte tenu de la reprise de l'ancien engin (2000 €) et d'une remise commerciale (791 €), le coût pour l'achat de cette machine neuve s'élève à 1999 €.



Vie associative et autres ...

Chemins de la commune.



L'association des Makis Cattas, à partir de cette année, s'est lancée résolument dans un projet de nettoyage de chemins de la commune. La première étape de cette aventure a eu lieu le samedi 13 mars et concernait un chemin rural. Dès 8 h 30, une équipe de 11 bénévoles, équipés de cisailles, de débroussailluses et autres tronçonneuses, s'est réunie au lieu dit « En Feral ». Le chantier a duré toute la matinée à l'issue de laquelle une bande de quelques 1,50 mètres a été dégagée sur une distance de près de 400 mètres. Une occasion utile et joyeuse de se retrouver.

Si vous souhaitez vous informer sur, voire vous joindre à, cette aventure, n'hésitez pas à écrire à mkc.chemins@gmail.com

Epicerie

Nous apprenons un changement imminent de gérance à l'épicerie du village...

A partir du 3 avril, Gilles, Diana et Emeline vous accueilleront et vous proposeront: pain frais, alimentation générale, produits du terroir, point Poste et, bien sûr, leurs sorbets aux fruits ...